



RAPPORT D'ACTIVITE 2015



La Maison des Adolescents de la Creuse
11 avenue Charles de Gaulle
23 000 GUERET
05.44.00.02.21 - rca@sil.fr

SOMMAIRE

1	La maison des Ados de la Creuse une émanation du Réseau Creusois pour les Adolescents.....	2
1.1	La création de la MDA 23	2
1.2	La délégation de gestion à l'ADPEP 23.....	3
2	Les missions de la Maison des Ados.....	4
2.1	Les différents parcours	4
2.2	Les moyens d'intervention.....	5
3	Les ressources.....	6
3.1	Les ressources matérielles	6
3.2	Les ressources financières	6
3.3	Les ressources humaines	8
3.3	Le fonctionnement.....	10
4	Les spécificités du public accueilli	11
4.1	Le public accueilli à la MDA de la Creuse en 2015.....	11
4.2	Caractéristiques du public adolescent accueilli en 2015	11
5	Le suivi de l'activité	12
5.1	L'accueil.....	12
5.2	Motif de la venue à la MDA	14
5.3	Orientation vers autre structure.....	15
5.4	Les entretiens.....	16
5.5	Prévention en milieu scolaire	17
5.6	Partenariats et animation de réseaux.....	18
5.7	L'organisation de Portes Ouvertes.....	20
	Les Chiffres clés du rapport d'activité.....	21
	ANNEXES.....	22

1 La maison des Ados de la Creuse une émanation du Réseau Creusois pour les Adolescents

1.1 La création de la MDA 23

Le projet de Maison Départementale des Adolescents en Creuse est une émanation du Réseau Creusois pour les Adolescents (RCA). Ce réseau est une association loi 1901 créée le 11 juin 2007.



Le Conseil d'Administration du RCA est constitué des responsables de nombreuses structures départementales concernées par les adolescents, dans les domaines de la prévention, du dépistage, de l'écoute et de la prise en charge.

Le réseau est le fruit d'un travail de réflexion multidisciplinaire depuis 2001. Il en est principalement ressorti la nécessité d'associer l'ensemble des professionnels concernés par l'adolescent (institutions, monde associatif et privé), pour améliorer, prévenir et éviter la rupture de leur prise en charge en mettant en place les modalités de complémentarité et en favorisant l'approche globale et transdisciplinaire.

L'augmentation du nombre d'adolescents accueillis dans les structures a eu pour conséquence un intérêt croissant pour leur mode de prise en charge, notamment autour de la problématique du suicide.

En 2006, le travail s'était poursuivi et affiné avec la Commission Santé du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de Guéret, Il a été constaté que bien que les différentes structures fonctionnent chacune dans leurs domaines de manière satisfaisante, elles restent parfois difficilement repérables par les usagers, comme par les professionnels et manquent de coordination entre elles.

D'autre part, les priorités nationales et régionales de santé se sont progressivement orientées vers la prévention du suicide et de la délinquance, et à la prise en charge de l'adolescent. La problématique de l'adolescent dit « difficile » est complexe.

Elle ne se résume pas seulement aux conduites dites pathologiques (tentatives de suicide, troubles alimentaires, toxicomanie...) mais peut être associée à des pathologies aiguës, chroniques somatiques ou psychiatriques, et à des difficultés d'apprentissage.

Cette problématique est transdisciplinaire. Une prise en charge efficiente nécessitait l'intervention de partenaires médicaux, sociaux, socio-éducatifs et judiciaires.

Bien que de nombreuses structures existent en Creuse, il reste difficile de partager des analyses et de coordonner des actions. L'organisation des différents services existants manque également de lisibilité pour le public et parfois même pour les professionnels.

C'est le RCA qui portera le projet de création d'une MDA, en répondant à un appel à projet en 2009, pour favoriser les synergies, améliorer le rapprochement et la coordination entre les différentes structures, et proposer une vision aussi globale que possible dans la prise en charge transdisciplinaire des adolescents.

La Maison des Adolescents de la Creuse est adhérente à l'Association Nationale des Maisons des Adolescents (ANMDA).

1.2 La délégation de gestion à l'ADPEP 23

Le 11 octobre 2011, le Réseau Creusois lors de son Assemblée Générale a voté à l'unanimité des membres présents la délégation de gestion de la maison des adolescents à l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Creuse.



Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Creuse (ADPEP 23)

L'ADPEP 23 gère plusieurs établissements le Centre-Médico-Psycho-Pédagogique de la Creuse et un Centre d'Action Médico-sociale Précoce.

L'ADPEP 23 contribue à une éducation, une prise en charge et un accompagnement de l'enfant, de l'adolescent ou de sa famille, en favorisant son épanouissement, son intégration scolaire et sociale.

2 Les missions de la Maison des Ados

*« Accueillir tout adolescent en situation de mal-être.
L'écouter et évaluer avec lui ses difficultés.
L'orienter si besoin vers un accompagnement spécifique.
Articuler le réseau des acteurs de l'adolescence sur le territoire de la MDA. »*¹

2.1 Les différents parcours²

Les différents parcours des MDA dont la MDA 23 :

	Définition <i>Extraits du Glossaire des MDA</i>
Accompagnement (MDA 23)	« L'accompagnement suppose d'être « à côté de... » avec le souci de donner des outils pour avancer. Il incite à être acteur. Il rend possible un lien dans la durée ».
Accueil (MDA 23)	« L'accueil permet de repérer ou de saisir l'origine et la nature de la demande ou des besoins. Il s'agit d'un accueil ouvert, sans préjugé et sans prédétermination, dans l'intention de prendre en compte les préoccupations de l'adolescent, des parents ».
Coordination (MDA 23)	« Elle vise à « mettre en ordre » et réguler les actions d'accueil, d'accompagnement et de prise en charge auprès des adolescents et de leur famille et vise à favoriser, développer les actions de réflexion, de partage et d'échange de pratique auprès des professionnels, bénévoles, de l'adolescence ».
Evaluation des situations (MDA 23)	« Evaluer en MDA, c'est accorder de la valeur aux actes posés, à ce qui est dit ou tu, montré et/ou agi par l'adolescent et sa famille ».
Orientation (MDA 23)	« Elle consiste à faire des propositions allant dans le sens du mieux-être du jeune et de son environnement ».

¹ Les missions des MDA, Association Nationale des MDA (ANMDA)

² Source : Glossaire des Maisons des Ados, Association Nationale des MDA.

2.2 Les moyens d'intervention³

Les différents moyens d'intervention des MDA dont la MDA 23 :

	Définition
Atelier	« L'atelier est un espace de coopération, s'appuyant à la fois sur la dynamique personnelle de tous les participants et sur la dynamique du groupe autour d'un média ».
Ecoute (MDA 23)	« Elle désigne l'attention portée à l'ensemble des messages verbaux et non verbaux ».
Information (MDA 23)	« Elle va du simple renseignement jusqu'à la proposition d'une orientation spécialisée en interne ou en externe (juridique, sanitaire, sociale...) ».
Partenariat (MDA 23)	« Le partenariat est la coopération entre, au minimum, deux acteurs, personnes et/ou institutions, généralement différents par leur nature et leurs activités, leurs missions et responsabilités ».
Pluridisciplinarité (MDA 23)	« Les différents professionnels mettent leurs perceptions en commun, afin de mettre en œuvre des propositions d'accompagnements adaptées à la singularité de chacun ».
Réseau (MDA 23)	« Un réseau est un système d'acteurs permettant la diffusion, la circulation, l'échange d'informations, la coordination d'actions ».
Soin et prise en charge (MDA 23)	« Le soin, est tout à la fois souci de l'autre, écoute et réparation. Les activités de soin s'étendent du secteur de l'action sociale ou éducative au secteur médical. Ce sont des pratiques d'entretien, d'accompagnement, de gestes destinés à soulager, rassurer et/ou entourer. [...] Lorsqu'une prise en charge s'avère nécessaire après le travail d'évaluation de l'équipe pluridisciplinaire, elle peut être organisée au sein de la MDA ou être orientée dans le réseau des partenaires ».

³ Source : Glossaire des Maisons des Ados, Association Nationale des MDA

3 Les ressources

3.1 Les ressources matérielles

La MDA dispose :

- de locaux accessibles et adaptés aux missions,
- d'un véhicule MDA pour se déplacer sur l'ensemble du département,
- des véhicules de l'association gestionnaire mis à disposition en cas de besoin.

3.2 Les ressources financières

Ressources financières annuelles <u>pérennes</u>		
fonds ONDAM⁴ (ministère)	156 000 €	Remboursement sur facture par le Centre Hospitalier de Guéret
Conseil Départemental de la Creuse	6 000€	Subvention fléchée : loyers
FIR⁵ (ARS du Limousin)	53 000€	
Ressources financières annuelles <u>ponctuelles</u> en 2015		
Contrat Pluri annuel d'Objectifs et de Moyens (CPO) avec la FGPEP	4 900 €	Action spécifique « Lutte contre le Cyber harcèlement »
Co-financement CAF- MSA- MGEN	3 000 €	Action spécifique "Lutte contre le Cyber harcèlement »
Caisse d'Allocation Familiale de la Creuse (CAF)	624 €	Fonds documentaire

- Situation financière au 31/12/2015

Ci-dessous, la situation financière de la Maison des Adolescents de la Creuse au 31/12/2015.

⁴ ONDAM : Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie

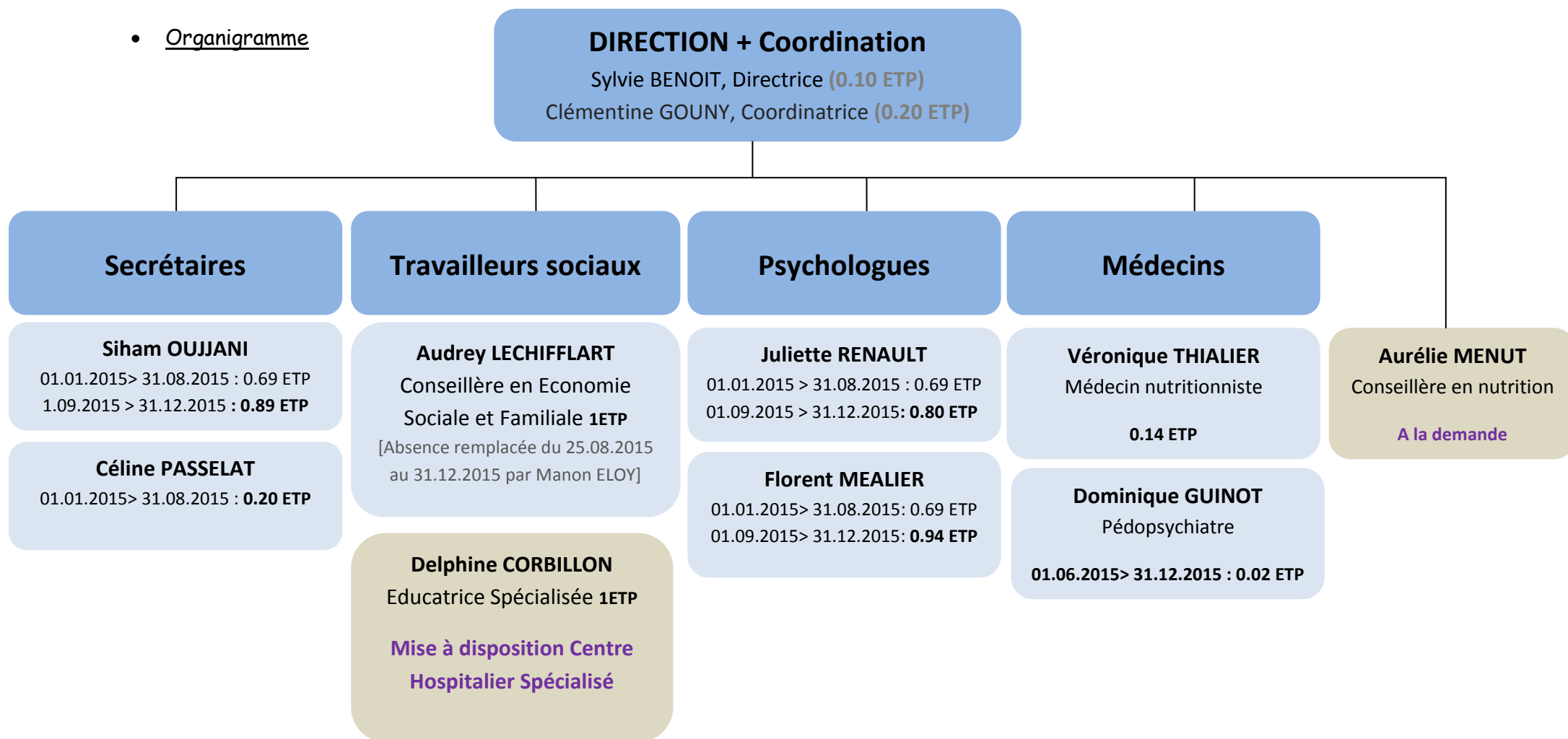
⁵ FIR : Fonds d'Intervention Régional

Maison des Adolescents de la Creuse 2015

<i>Charges de l'exercice</i>	<i>Exercice au 31/12/2015</i>	<i>Charges de l'exercice</i>	<i>Exercice au 31/12/2015</i>
Electricité	1 065,90	Locations immobilières et Charges Locatives	7 803,54
Carburants et produits de garage	1 076,36	Maintenance informatique	2 298,84
Fournitures et outillage	716,18	Entretien réparation	263,86
Fournitures de bureau	880,55	Primes assurances	923,89
	3 738,99	Documentation technique	239,11
Déplacements	1 203,50	Informations, publications, relations pub.	388,17
Missions et receptions	959,30	Services bancaires et assimilés	8,60
	2 162,80	Cotisations et dons (SIL/EPSILIM)	350,00
Affranchissements	132,20	Prestation nettoyage locaux	2 895,60
Téléphone	284,76		
Prestation nettoyage locaux	1 180,54		
	1 597,50	Dotation aux amortissements	2 900,87
TOTAL GROUPE 1	7 499,29	TOTAL GROUPE 3	18 072,48
		TOTAL Groupes 1,2 et 3	229 254,27
<i>Charges de l'exercice</i>	<i>Exercice au 31/12/2015</i>		
Honoraires Expert Comptable	1 080,00		
Honoraires Nutritioniste	2 837,50	<i>Produits de l'exercice</i>	<i>Exercice au 31/12/2015</i>
Rémunération du personnel/Charges Soc.	199 765,00		
Stages et Formation hors PAF		Subventions Conseil Général (Loyers)	6 000,00
TOTAL GROUPE 2	203 682,50	FIR	53 000,00
		Fonds ONDAM	156 000,00
		Produits sur exercice antérieurs	3 033,20
		Pdts financiers	168,25
			218 201,45
		Résulta Comptable Déficitaire	- 11 052,82
		Résultat Administratif Déficitaire	- 11 052,82

3.3 Les ressources humaines

- Organigramme



Au total, l'équipe est composée au 31/12/2015 de **5.09 ETP** dont 1 ETP mis à disposition soit 0.48 ETP supplémentaire depuis 2014.

- Journées d'études et formation des personnels sur l'année 2015

Intitulé de la formation	Type	Lieu	Date	Personnels concernés
La relation avec les familles – Accompagnement de la famille dans le champ de l'enfance.	Formation UNIFAF	Limoges	22 et 23 janv. 05,06 et 12. Févr. 11 et 12 mai	Delphine CORBILLON, Educ.Spécialisée Audrey LECHIFFLART, Conseillère ESF
RAP 31 – « Premières Rencontres des réseaux de santé jeunes »	1ères rencontres des réseaux	Toulouse	26 et 27 mars	Florent MEALIER, Psychologue
L'éloge de l'adolescence. Et si la diversité était une chance pour l'école...et la société ?(organisation conjointe MDA 23 MDA 19)	Conférence	Limoges	29 mai	Delphine CORBILLON, Educ. Spécialisée Audrey LECHIFFLART, Conseillère ESF Florent MEALIER, Psychologue Juliette RENAULT, Psychologue
«Aux frontières du soin. Le malade étranger dans le relation soignant soigné »	Conférence workshop	Paris	30 mai	Juliette RENAULT, Psychologue
ANMDA, Journées des adhérents. « Territoires, Mobilités, et Maison des Adolescents »	ANDMA	Paris	25 septembre	Sylvie BENOIT, Directrice
« La Pratique de l'Hypnose Eriksonienne appliquée aux enfants et aux familles »	Formation - Congrès	Toulouse	01 et 02 décembre	Florent MEALIER, Psychologue

- Accueil de stagiaires

La Maison des Adolescents de la Creuse porte une attention particulière à l'accueil de stagiaires. En 2015, 5 stagiaires ont été accueillis représentant 34 semaines d'encadrement.

Stagiaire	Niveau d'études	Etablissement	Durée
Mlle R.	1 ^{ère} année de formation Educatrice Spécialisée	IRFE ISLE	➤ 11 semaines
Mlle B.	Stage d'observation en milieu professionnel	Lycée	➤ 1 semaine
Mlle R.	3 ^{ème} année Conseillère en Economie Sociale et Familiale	I.E.S.F Limoges	➤ 8 semaines
Mlle E.	3 ^{ème} année Conseillère en Economie Sociale et Familiale	CNED	➤ 8 semaines
Mlle R.	1 ^{ère} année BTS- Economie Sociale et Familiale	I.E.S.F Limoges	➤ 6 semaines

3.3 Le fonctionnement

- Ouverture

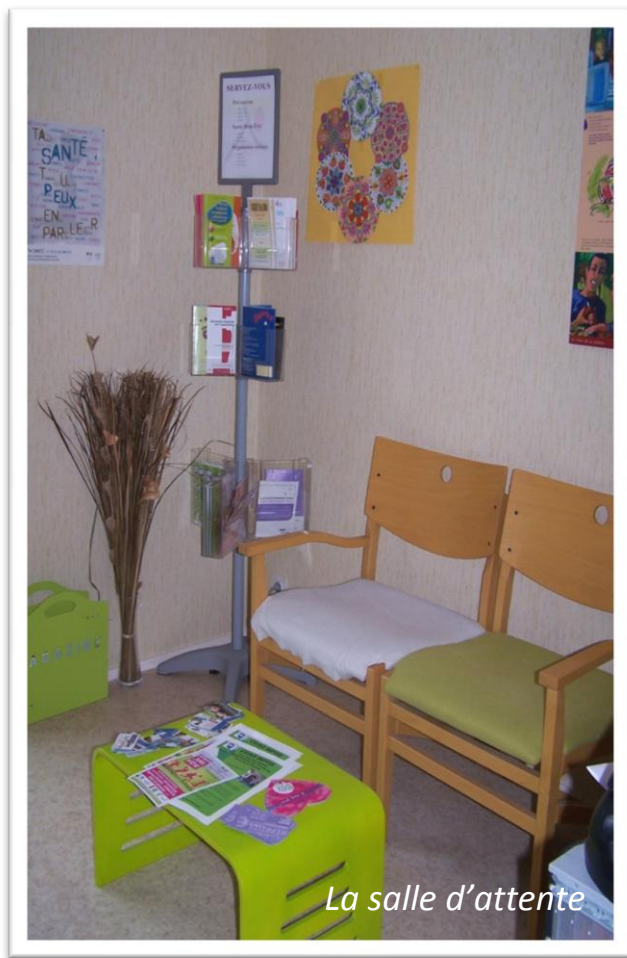
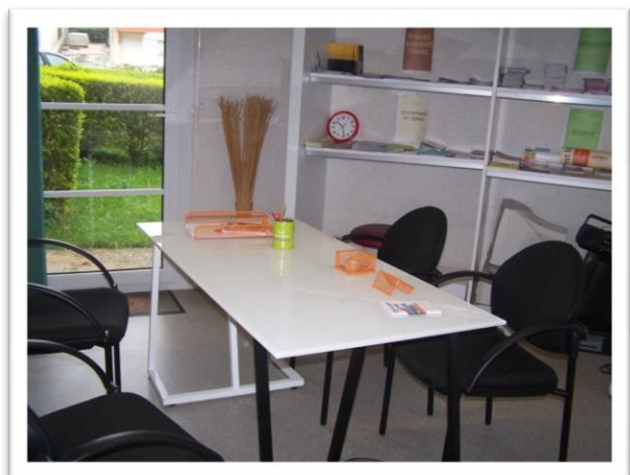
La Maison des Ados est ouverte tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 18h, avec ou sans rendez-vous. Il est possible d'obtenir un rendez-vous après 18 h.

La Maison des ados dispose d'un véhicule et peut donc se déplacer à la demande sur tout le département.

- Organisation

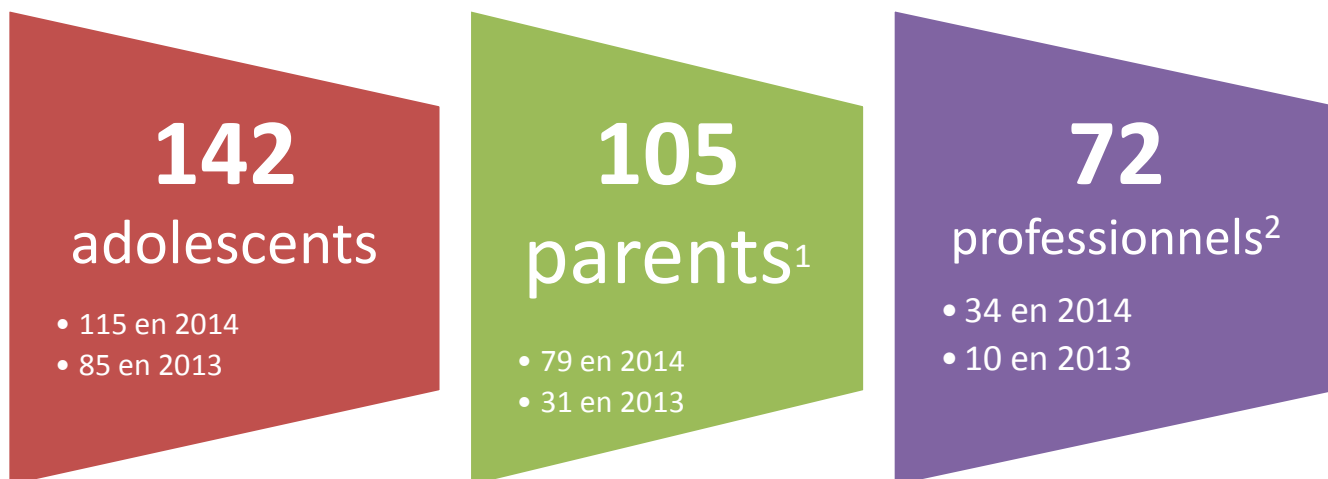
- Une réunion d'équipe hebdomadaire
- Une réunion de synthèse hebdomadaire
- Une réunion de fonctionnement mensuelle

La Maison des Adolescents de la Creuse



4 Les spécificités du public accueilli

4.1 Le public accueilli à la MDA de la Creuse en 2015

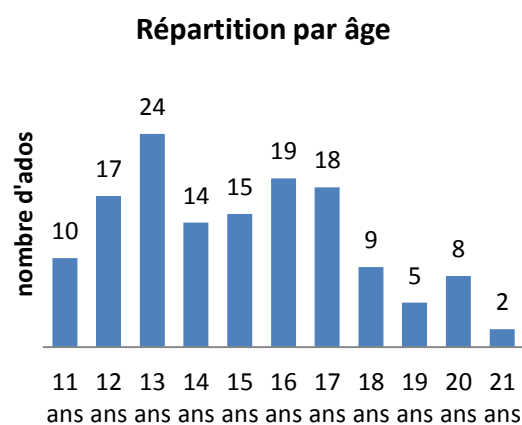
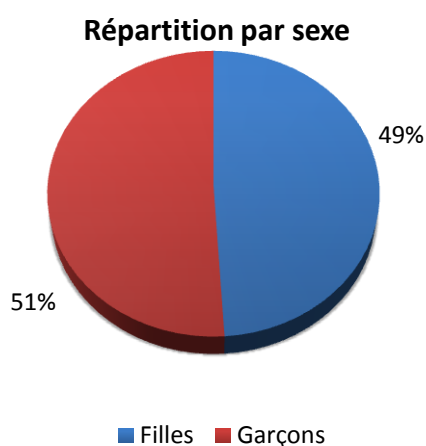


¹. Sont comptabilisés dans « *Parents* » : mère (64), père (26), grand-mère (2), grand-père (1), tante (1), beau-père (1), assistant familial (1), cousine (1), sœur (6), oncle (1).

². Sont comptabilisés dans « *professionnels* », l'ensemble des professionnels accompagnateurs ou contactés.

En 2015, 60 jeunes ont également rencontré un membre de l'équipe de la MDA sur des lieux d'écoute en établissement scolaire dans le cadre de conventionnements avec deux collèges creusois (année scolaire 2014/2015).

4.2 Caractéristiques du public adolescent accueilli en 2015



5 Le suivi de l'activité

5.1 L'accueil

- Délai d'attente entre l'accueil (téléphonique ou physique) et le premier rendez-vous

	2013		2014		2015	
Délai mini	Sans délai		Sans délai		Sans délai	
Délai maxi	56 jours		43 jours		34 jours	
Délai moyen	7.5 jours		6.2 jours		9.2 jours	
	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %
Entre 0 et 7 jours	59	69%	79	69%	67	47%
Dont sans rendez-vous (0 jours)	30	-	25	-	17	-
Entre 8 et 15 jours	13	15%	24	20%	47	33%
Plus de 15 jours	13	16%	12	11%	28	20%

La MDA est réactive :

- Dans 47 % des cas, le délai d'attente entre l'appel et le 1^{er} rendez-vous n'excède pas 7 jours.
- Dans près de 12% des cas, le premier entretien se fait sans rendez-vous.

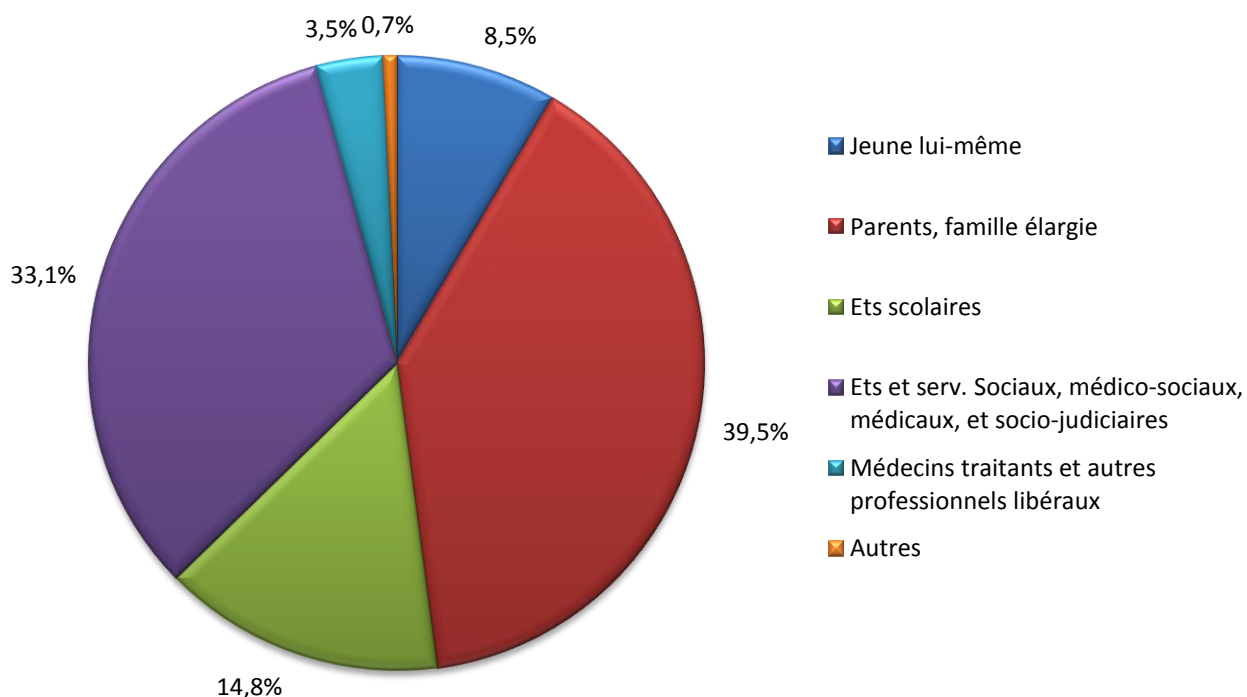
On constate cependant une légère augmentation du temps d'attente entre la prise de rendez-vous et le rendez-vous s'expliquant par une activité croissante.



- Initiative des contacts en 2015

Lorsqu'ils viennent à la MDA de la Creuse, les jeunes ne viennent pas toujours de leur propre initiative. Leurs parents prennent parfois l'initiative du contact, avec ou sans eux. Parfois ce sont des personnes de leur entourage plus éloigné, parfois des professionnels, comme indiqué dans le diagramme suivant :

Initiative des contacts en 2015 (en %)



Légende détaillée(en nombre) :

Jeune lui-même (12)

Parents, famille élargie : mère (37), père (10), pair(3), grand-père(1), grand-mère (1), parents(2), famille d'accueil (2)

Etablissements scolaires : infirmière college (3), collège (7), lycée (6), professeur (5)

Etablissements et services sociaux, médico-sociaux, médicaux et socio-judiciaires : AECJF(6), PJJ(3), IME(2), Centre Social(1), Pédiatrie(6), SAPAD(1), Lokalado(4), CMP(3), CMPP(7), SESSAD(1), CDEF (3), UTAS (5), Foyer Creusois (1), Mission Locale (2), MECS (3)

Médecins traitants et autres professionnels libéraux : médecin traitant(4), consultante en nutrition(1)

Autres : Gendarmerie (1)

On remarque que dans plus de 39 % des cas, les adolescents viennent à la Maison des Adolescents sur conseil d'un membre de leur famille, notamment leur mère.

Mais les établissements œuvrant auprès de l'adolescent, établissements scolaires ou établissements spécialisés sont à l'origine de plus de 47 % des rendez-vous à la Maison des Adolescents de la Creuse.

Ce constat fait ressortir le travail réalisé par l'équipe pour communiquer sur la MDA et ses missions : site internet, plaquette, actions de prévention dans certains établissements scolaires, partenariats avec autres structures...

5.2 Motif de la venue à la MDA

Les motifs pour lesquels les jeunes et/ou leurs familles sollicitent le soutien de la MDA sont multiples et restent difficiles à identifier de façon précise lors de la première rencontre.

Un lieu pour en parler...
Un lieu pour être écouté...

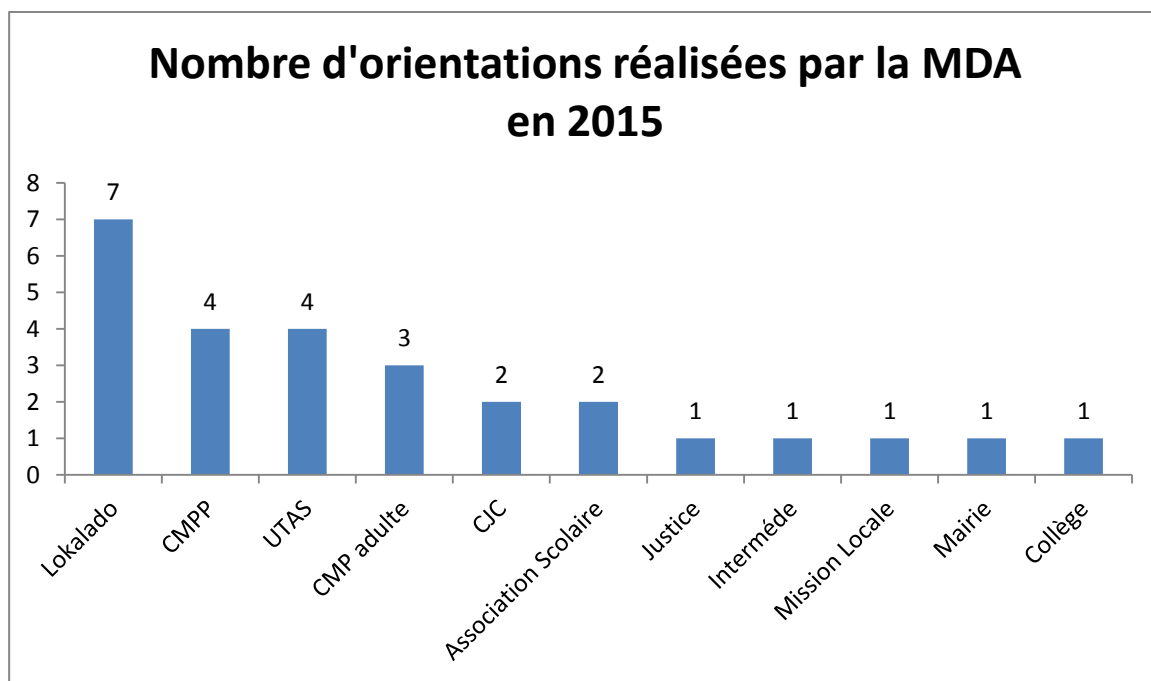
A noter qu'ils sont relevés à l'occasion du premier accueil et/ou de la prise de rendez-vous et qu'ils correspondent aux besoins exprimés par les jeunes et/ou famille à ce moment là.

Le tableau ci-dessous met en évidence les différents motifs évoqués en 2015 :

Motif de la première venue à la MDA	Nombre d'ados	En % (approximatif)
Mal-être	26	18.3%
Troubles de l'alimentation	22	15.5%
Relations familiales conflictuelles	20	14%
Parler à quelqu'un	16	11.3%
Problèmes liés à l'école	16	11.3%
Divorce ou séparation des parents	7	4.9%
Mal-être lié à un placement	4	2.8%
Espace de parole hors institution	4	2.8%
Difficultés relationnelles	4	2.8%
Relations affectives	4	2.8%
Harcèlement à l'école	3	2.1%
Décès d'un proche	3	2.1%
Aide pour des démarches (administratives, judiciaires, santé...)	3	2.1%
Problème somatique	2	1.4%
Conduite à risque à caractère sexuel	1	0.7%
Conduites addictives	1	0.7%
Etayage parental	1	0.7%
Idées suicidaires	1	0.7%
Inquiétude des parents	1	0.7%
Scarifications	1	0.7%
Troubles du sommeil	1	0.7%
TOTAL	142	100%

5.3 Orientation vers autre structure

Quand la MDA ne peut pas répondre à la problématique de l'adolescent, elle oriente l'adolescent vers les structures ou les professionnels compétents. Au cours de l'année 2015, plusieurs orientations ont été réalisées :



Légende :

Lokalado : Centre d'Accueil Thérapeutique à temps partiel pour Adolescents
CMPP : Centre Médico-Psycho-Pédagogique
CMP : Centre Médico-Psychologique

CJC : Consultations Jeunes Consommateurs
UTAS : Unité Territoriale d'Action Sociale

En 2015, **27 orientations vers des professionnels/établissements ont été réalisées**, principalement vers le Lokalado, le CMPP, l'UTAS et le CMP Adulte.

Ce constat met en évidence le travail de la MDA, à savoir la **mise en relation et l'articulation des établissements œuvrant dans le domaine de l'adolescence et sa prise en charge.**



- Analyse de problématique(s) particulière(s)

Les informations préoccupantes :

En 2015, la MDA a transmis **7 informations préoccupantes** au service du Conseil Départemental de la Creuse.

L'information préoccupante est une information transmise à la cellule départementale pour alerter le président du conseil départemental sur la situation d'un mineur, bénéficiant ou non d'un accompagnement, pouvant laisser craindre que sa santé, sa sécurité ou sa moralité sont en danger ou en risque de l'être ou que les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises ou en risque de l'être.

5.4 Les entretiens

- Répartition des entretiens par catégorie

	Nombre entretiens						
	Entretiens individuels	Entretiens familiaux et collectifs	Entretiens parentaux	Entretiens professionnels	Entretiens jeunes + professionnels	Entretiens téléphoniques (jeune/parent)	Total/an
2013	210	58	23	35	4	28	359
2014	278	102	90	42* *dont 29 par téléphone	15	59	586
2015	487	134	78	120* Dont 84 par téléphone	16	54	889

⇒ En 2015, **889 entretiens** dont 487 entretiens individuels ont été réalisés.

- Répartition des entretiens par professionnel

	ETP	Nombre d'entretiens réalisés dans les locaux de la MDA	Nombre d'entretiens réalisés à l'extérieur	TOTAL Entretiens réalisés
Psychologue	0.94 ETP	193	87	280
Psychologue	0.80 ETP	225	76	301
Educatrice Spécialisée	1 ETP	144	36	180
Conseillère en ESF	1 ETP	137	32	169
Médecin Nutritionniste	0.14ETP	74	-	74
Conseillère en nutrition	Vacataire	-	2	2
Pédopsychiatre	0.02 ETP	1	-	1

N.B : Le total des entretiens répartis par catégorie de professionnel n'est pas équivalent au nombre d'entretiens réalisés puisque certains entretiens sont réalisés en binôme (notamment les entretiens d'accueil).

5.5 Prévention en milieu scolaire

En 2015, la MDA a réalisé des **actions de prévention et d'information** en milieu scolaire.

Les établissements bénéficiaires :

- 1 cité scolaire
- 6 collèges (classes de 6^e à la 3^e)
- 5 lycées



La prévention et l'information en milieu scolaire en 2015 représentent :

- **Plus de soixante séances auprès des jeunes,**
- **1 656 jeunes bénéficiaires.** (1244 en 2014)

Ces actions collectives permettent également de :

- communiquer sur la MDA et ses missions auprès des adolescents creusois,
- créer des partenariats avec les personnels des établissements scolaires.

5.6 Partenariats et animation de réseaux

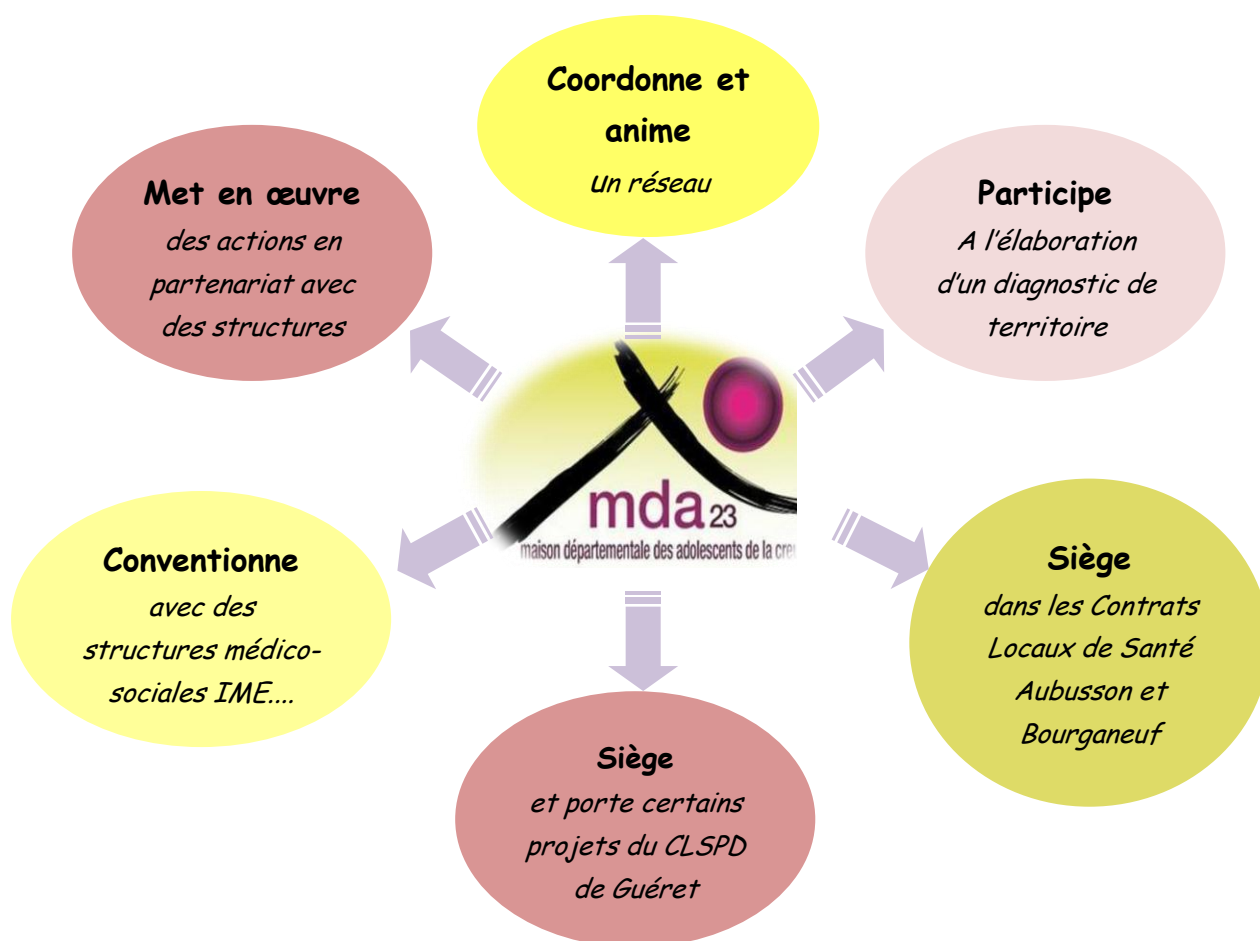
La Maison des Adolescents de la Creuse, au-delà de ses missions d'accueil et d'écoute, développe sur le territoire :

- des actions en partenariat :

« **Le partenariat** est la coopération entre, au minimum, deux acteurs, personnes et/ ou institutions, généralement différents par leur nature et leurs activités, leurs missions et responsabilités. **L'objectif est l'action commune concertée, dans une logique d'association des compétences, d'acteurs concernés par l'adolescence et par l'objet du partenariat** ».⁶

- l'animation de réseau :

« **Un réseau** est un système d'acteurs (ici appelés partenaires) permettant la diffusion, la circulation, l'échange d'informations, la coordination d'actions. Il peut organiser la régulation entre ses membres. **L'objectif du réseau est de constituer un tissage, un maillage de professionnels ou de partenaires institutionnels** ».⁷



⁶. Guide Pratique des Maisons des Adolescents, ANMDA/ Partenariat

⁷. Guide Pratique des Maisons des Adolescents, ANMDA/ Réseau

Les éléments du schéma sont repris dans le tableau ci-dessous et détaillés.

La Maison des Adolescents de la Creuse :

Siège au sein des Contrats Locaux de Santé	
Contrat Local de Santé de Bourganeuf	2 réunions
Contrat Local de Santé d'Aubusson	1 réunion
Participe, Coordonne et/ou anime un réseau	
Réseau Santé bien-être Sostranien sur le territoire de la Souterraine	1 réunion
Réseau parentalité Aubusson	1 réunion
Travaille en partenariat (et rencontres pluri partenariales)	
Bureau d'Information Jeunesse (BIJD)	2 rencontres
Maison d'Enfant à Caractère Social (MECS)	1 rencontre
(CARSAT)	1 rencontre
Centre Médico-Psychologique (CMP)	1 rencontre
Etudiantes DUT Carrière Sociale	4 rencontres
ARS Limousin, COPIL Prévention Suicide	1 réunion
Incolore	1 rencontre
MSA	1 rencontre
Conseil Général de la Creuse (présentation Assistants familiaux)	2 rencontres
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)	3 rencontres
Met en œuvre des actions et des projets	
Organisation d'une soirée-débat en partenariat avec AGORA	3 réunions préparatoires
Organisation de soirées débat avec les parents en partenariat avec l'UTAS d'Aubusson	3 réunions, 3 soirées débat
Assure la liaison avec une structure de Psychiatrie infanto-juvénile	
Assure la liaison avec le LOKALADO ⁸ (mise à disposition d'un personnel)	

⁸. LOKALADO : centre d'accueil thérapeutique à temps partiel/ Pôle de Psychiatrie Infanto-juvénile

Conventionne avec des structures médico-sociales	
Institut Médico-Educatif (IME)	3 rencontres et 2 ateliers
Siège au sein de certains Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) des établissements scolaires	
Organise des conférences	
Conférence « L'éloge de l'adolescence », organisée en partenariat avec la MDA 19 à Limoges	1 conférence
Conférences sur le Cyber harcèlement organisées à Sainte Feyre	2 conférences 1 soirée débat tout public

L'ensemble de ces partenariats auxquels la Maison des Adolescents de la Creuse est associée est essentiel et reflète le travail effectué par l'équipe pour faire de cette structure un acteur de l'adolescence reconnu sur le territoire creusois.

Cependant, ces actions sont limitées puisqu'elles constituent une charge de travail importante: temps de préparation des rencontres/réunions, mises en relation des partenaires, temps des trajets importants...

En 2015, on a recensé **645 bénéficiaires d'actions collectives tout public**.

Certaines actions partenariales sont précisées en fiche action (cf. Annexes).

5.7 L'organisation de Portes Ouvertes

La Maison des Adolescents de la Creuse a organisé une journée « Portes Ouvertes » à destination des professionnels, adolescents, parents ...

L'objectif était de faire découvrir la MDA et son équipe, d'échanger et de partager un moment convivial.



la Maison des Ados de la Creuse
Organise sa Journée Portes Ouvertes

Journée Portes Ouvertes

Vendredi 04 décembre 2015 de 10h à 19h

à la Maison des Ados de la Creuse - 11 avenue Charles de Gaulle - Guéret

la MDA 23 vous ouvre ses portes, venez la découvrir et rencontrer son équipe

Rencontres-échanges autour de :

- 1 \ l'Accueil, l'Écoute, l'Accompagnement et l'Orientation à 10h00 et à 14h00
- 2 \ l'Accompagnement à la Parentalité à 10h30 et à 14h30
- 3 \ la Nutrition à 11h00 et à 15h00
- 4 \ les Actions collectives menées en milieu scolaire à 11h 30 et à 15h30
- 5 \ les Projets partenariaux à 12h et à 16h

Renseignements :
05 44 00 02 21 - 06 10 89 60 33 - mail : rca@sil.fr

Les chiffres clés/ Rapport d'activité 2015

Public accueilli :

142 adolescents

105 parents⁹

72 professionnels

Caractéristiques du public adolescent accueilli :

- 49% fille, 51% garçon
- entre 11 et 21 ans, plus de la moitié entre 13 et 16 ans
- Les motifs de venue les plus énoncés : mal-être (15.5%), relations familiales conflictuelles (14%), Parler à quelqu'un (11%) ; problèmes liés à l'école (11%)

Ressources humaines :

- **Equipe complète : 5.09 ETP** (dont 1 ETP mis à disposition par le CH La Valette)
 - ⇒ dont travailleurs sociaux, psychologues et médecins intervenant directement auprès du public : **3.90 ETP**

Ressources matérielles :

- locaux situés à Guéret
- Deux véhicules dont un mis à disposition par les PEP 23.

Activités :

- **L'accueil :**
 - Délai d'attente moyen entre la prise de rdv et le premier rdv : 9.2 jours
 - Dans 47% des cas, le délai d'attente n'excède pas 7 jours
 - Dans près de 12% des cas, le premier entretien se fait sans rendez-vous.
- **Les entretiens :**
 - **889 entretiens réalisés en 2015** dont
 - entretiens individuels : 487
 - entretiens familiaux et collectifs : 134
 - entretiens parentaux : 78
 - entretiens avec un/des professionnel(s) : 120
 - entretiens jeunes et professionnels : 16
 - entretiens téléphonique (avec le jeune ou le parent) : 54
- **27 orientations vers autres structures** (dont 26% vers Lokalado)
- **7 Informations Préoccupantes**
- **Les actions collectives en milieu scolaire :**
 - **1 656 jeunes bénéficiaires d'action collective en milieu scolaire**
 - Plus d'une soixante séances
- **Les projets partenariaux :**
 - **645 bénéficiaires d'actions partenariales** (organisation de conférences, soirées débats de parents...)

⁹ Mère, père, grand-mère, grand-père, tante, beau-père, assistant familial, cousine, sœur, oncle

ANNEXES

FICHES ACTIONS

Fiche action n°1	Organisation d'une conférence régionale
Fiche action n°2	Lutter contre le cyber harcèlement
Fiche action n°3	Mener un projet avec une classe de collégiens en SEGPA
Fiche action n°4	Participer à un forum santé dans le cadre du CESC d'un établissement
Fiche action n°5	Organisation de soirées « Communication adolescents-parents »

